

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE

de

COULOUNIEIX-CHAMIERES

(Dordogne)

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 Avril 2008

=====

L'an deux mil huit le trois avril à dix neuf heures, les membres du Conseil Municipal de COULOUNIEIX-CHAMIERES se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L 2121-10, L 2122-8, L 2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS : Mr.Jean-Pierre ROUSSARIE, Mme Joëlle CONTIE, Mr Yves LE ROUZIC, Mme Sylvie MARSAUD, Mr Bernard BARBARY, Mme Danièle LEFEUVRE, Mr Francis CORTEZ, Mme Frédérique RIVIERE, Mr Jean-François MARTINEAU, Mme Bernadette BERTHELOT, Mr Jean-Pierre CONTRAND (mandataire Bernard BARBARY), Mme Claudine MEYZAT, Mr Michel NABOULET, Mme Anne-Marie LACARTE, Mr Lionel COMBEAU, Mme Christina FERNANDES, Mr Keith HALSON, Mme Claude DERAMCHI (mandataire Yves LE ROUZIC), Mr André DESCHAMPS, Mlle Aurélie BLANCHET (mandataire Keith HALSON), Mr Philippe VALAGEAS, Mlle Sophie DUCHER, MM Michel DASSEUX, Patrick CAPOT , Jean-Paul TREMPIL, Hamid EL MOUEFFAK, Mmes Arlette ESCLAFFER, Ginette UROZ,

ETAIT ABSENTE : Mme Mireille BORDES,

ASSISTAIENT : Melle Karine HENRICH, Directrice générale des Services, MM. Loïc CHARLES, Directeur des Services Techniques, Daniel LATOUR, Attaché Territorial, Mme Martine DUCOURNEAU.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mlle Sophie DUCHER

=====

La séance est ouverte à 19 h par Monsieur le Maire. Conformément à la réglementation, le procès-verbal affiché en Mairie dès le 21 Mars au soir, n'a fait l'objet d'aucune observation. Celui-ci est donc déclaré approuvé.

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne la parole à Mr Francis CORTEZ au nom des Verts qu'il représente :

Bonsoir à toutes et à tous,

Je voudrais, tout d'abord, remercier au nom des Verts que je représente, toutes les électrices et tous les électeurs qui nous ont fait confiance en votant pour la liste conduite par Jean Pierre ROUSSARIE.

Mais les élections sont déjà derrière nous. Nous devons maintenant mettre en place notre programme.

Trois orientations principales vont nous guider :

- *l'insertion sociale par l'emploi, la formation, la culture, le sport et la démocratie participative.*
- *La création d'entreprises*
- *La maîtrise des finances et de la fiscalité*

Ces orientations s'inscriront dans le cadre du développement durable. Les Verts s'en félicitent. D'autres aussi d'ailleurs.

Le développement durable, ce n'est pas uniquement l'écologie. C'est un ensemble d'actions politiques et techniques qui mettent en cohérence l'économie, le social et l'environnement. Ces actions peuvent s'inscrire dans un cadre global appelé Agenda 21. L'Agenda 21 est un planning d'actions pour le 21^{ème} siècle élaboré par démocratie participative.

Les Verts font partie de l'équipe de Jean Pierre ROUSSARIE parce que ces notions de développement durable et de démocratie participative sont vraiment ancrées dans notre programme et touchent tous les domaines de compétence de la commune.

En effet, les sujets qui relèvent du développement durable ne manquent pas. Ainsi les transports, la restauration collective, les matériaux de construction, l'isolation des bâtiments, les énergies renouvelables, la récupération des eaux pluviales, le tri des déchets etc... sont des sujets à traiter sur les plans de l'économie, du social et de l'environnement.

Pour beaucoup d'habitants, la notion de développement durable est abstraite et concerne les autres. Mais nous sommes tous responsables de ce que nous laisserons à nos enfants et nous ne devons pas transférer les efforts qui nous incombent sur eux. Le développement durable, c'est aussi de la solidarité intergénérationnelle.

La démocratie participative est un moyen de permettre à chacun de prendre conscience, par la réflexion et par l'expression, des conséquences de ses actes de citoyen et de consommateur ; chacun découvre ses solutions durables et s'approprie les solutions des autres. Par exemple, les achats à Coulounieix-Chamiers de bois exotiques, de plats cuisinés à base d'huile de palme ou de soja ont des incidences à l'autre bout du monde. Ils génèrent trop souvent des déforestations, des déplacements de population, des extinctions d'espèces animales et végétales, des productions de CO2, des gaspillages d'énergie de transport. C'est la réflexion sur un développement durable local qui nous fera progresser globalement. Autre exemple quotidien : les économies d'énergie et d'eau nous permettront d'améliorer notre pouvoir d'achat et donc de mieux vivre. Et les exemples ne manquent pas.

Dans l'agglomération , des Verts de Périgueux, Trélissac, Chancelade ont été chargés de mettre en place un Agenda 21. La C.A.P s'y investira aussi.

La Municipalité de Coulounieix-Chamiers s'engagera fortement et prendra toute sa part dans ce dossier.

Les Verts en seront le moteur, avec une énergie durable.

Je vous remercie.

DELEGUES A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PERIGOURDINE

Rapporteur : Monsieur Bernard BARBARY

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal que les délégués à la Communauté d'Agglomération Périgourdine soient :

- Monsieur Jean-Pierre ROUSSARIE,
- Monsieur Yves LE ROUZIC,
- Monsieur Bernard BARBARY,
- Monsieur Francis CORTEZ,
- Monsieur Jean-François MARTINEAU.

DEBAT

Intervention de Patrick CAPOT qui s'étonne qu'il n'y ait aucun représentant de l'opposition à la C.A.P.

Après une suspension de séance, il a été décidé l'attribution d'un poste pour la liste Coulounieix-Chamiers, Solidaire, une Ville pour tous avec comme représentant : Monsieur Michel DASSEUX.

Les candidatures pour les postes de délégués à la Communauté d'agglomération périgourdine sont donc :

- Monsieur Jean-Pierre ROUSSARIE,
- Monsieur Yves LE ROUZIC,
- Monsieur Bernard BARBARY,
- Monsieur Francis CORTEZ,
- Monsieur Michel DASSEUX.

Il est précisé que cette élection se fait au scrutin secret à la majorité absolue. A cette fin, Mesdames Sophie DUCHER et Ginette UROZ sont désignées comme assesseurs et Monsieur Yves LE ROUZIC comme scrutateur.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue il est procédé à un 3^{ème} tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

L'élection fait apparaître les résultats suivants :

- Monsieur Jean-Pierre ROUSSARIE 28 voix,
- Monsieur Yves LE ROUZIC, 28 voix,
- Monsieur Bernard BARBARY, 28 voix,
- Monsieur Francis CORTEZ, 28 voix,
- Monsieur Michel DASSEUX, 28 voix.

Le Conseil Municipal :

- **Nomme**, comme délégués à la Communauté d'Agglomération Périgourdine, Messieurs Jean-Pierre ROUSSARIE, Yves LE ROUZIC, Bernard BARBARY, Francis CORTEZ et Michel DASSEUX.
- **Charge** Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

DELEGUES AU SYCOVAP

Rapporteur : Monsieur Bernard BARBARY

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal que les délégués au SYCOVAP, soient :

1) pour la liste Mouvement Citoyen pour le Renouveau de Coulounieix-Chamiers

- Monsieur Jean-Pierre ROUSSARIE, titulaire,
- Monsieur Yves LE ROUZIC, suppléant.

2) pour la liste Coulounieix-Chamiers, Solidaire, une Ville pour tous :

- 1 poste

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer.

L'élection fait apparaître les résultats suivants :

- Monsieur Jean-Pierre ROUSSARIE 22 voix,
- Monsieur Yves LE ROUZIC, 22 voix,
- 1 poste pour la liste Coulounieix-Chamiers, Solidaire, une Ville pour tous, 6 voix.

Le Conseil Municipal :

- **Nomme**, comme délégués au SYCOVAP : Messieurs Jean-Pierre ROUSSARIE, titulaire, Yves LE ROUZIC, suppléant.
- **Charge** Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

DELEGUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE HOSPITALIER

Rapporteur : Monsieur Bernard BARBARY

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal que le délégué au Conseil d'Administration du Centre Hospitalier soit :

1) Pour la liste Mouvement Citoyen pour le Renouveau de Coulounieix-Chamiers :

- Monsieur Jean-Pierre ROUSSARIE.

2) Pour la liste Coulounieix-Chamiers, Solidaire, une Ville pour tous :

- Monsieur Michel DASSEUX.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer.

L'élection fait apparaître les résultats suivants :

- Monsieur Jean-Pierre ROUSSARIE, 22 voix,
- Monsieur Michel DASSEUX, 6 voix.

Le Conseil Municipal :

- **Nomme**, comme délégué au Conseil d'Administration du Centre Hospitalier : Monsieur Jean-Pierre ROUSSARIE.
- **Charge** Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

DELEGUES A LA MISSION LOCALE DE L'AGGLOMERATION PERIGOURDINE

Rapporteur : Monsieur Bernard BARBARY

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal que les délégués à la Mission Locale de l'Agglomération Périgourdine, soient :

- Madame Aurélie BLANCHET, Titulaire,
- Monsieur Bernard BARBARY, Suppléant.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 22 voix pour et 6 abstentions :

- **Nomme**, comme délégués à la Mission Locale de l'Agglomération Périgourdine : Madame Aurélie BLANCHET, Titulaire et Monsieur Bernard BARBARY, Suppléant.
- **Charge** Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

DELEGUES AU CLUB DE PREVENTION « LE CHEMIN »

Rapporteur : Monsieur Bernard BARBARY

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal que les délégués au Club de Prévention « Le Chemin » soient :

- 1) Pour la liste Mouvement Citoyen pour le Renouveau de Coulounieix-Chamiers :
 - Madame Aurélie BLANCHET, Titulaire,
 - Madame Anne-Marie LACARTE, Suppléante.
- 2) Pour la liste Coulounieix-Chamiers, Solidaire, une Ville pour tous :
 - Madame Mireille BORDES.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer.

L'élection fait apparaître les résultats suivants :

- Madame Aurélie BLANCHET, 22 voix,
- Madame Anne-Marie LACARTE, 22 voix
- Madame Mireille BORDES, 6 voix.

Le Conseil Municipal :

- **Nomme**, comme délégués au Club de Prévention « Le Chemin » : Madame Aurélie BLANCHET, Titulaire et Madame Anne-Marie LACARTE, Suppléante.
- **Charge** Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

DELEGUES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE

Rapporteur : Monsieur Bernard BARBARY

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal que les délégués au Conseil d'Administration du Collège, soient :

1) Pour la liste Mouvement Citoyen pour le Renouveau de Coulounieix-Chamiers :

- Monsieur Jean-Pierre ROUSSARIE,
- Madame Joëlle CONTIE,
- Monsieur Michel NABOULET.

2) Pour la liste Coulounieix-Chamiers, Solidaire, une Ville pour tous :

- Madame Ginette UROZ,
- Madame Arlette ESCLAFFER,
- Monsieur Jean-Paul TREMPIL.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer.

L'élection fait apparaître les résultats suivants :

- Monsieur Jean-Pierre ROUSSARIE 22 voix,
- Madame Joëlle CONTIE, 22 voix,
- Monsieur Michel NABOULET, 22 voix
- Madame Ginette UROZ, 6 voix,
- Madame Arlette ESCLAFFER, 6 voix,
- Monsieur Jean-Paul TREMPIL, 6 voix.

Le Conseil Municipal :

- **Nomme**, comme délégués au Conseil d'Administration du Collège : Monsieur Jean-Pierre ROUSSARIE, Madame Joëlle CONTIE et Monsieur Michel NABOULET.
- **Charge** Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

DELEGUES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AU CONSEIL INTERIEUR DU LYCEE AGRICOLE

Rapporteur : Monsieur Bernard BARBARY

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal que les délégués au Conseil d'Administration du Lycée Agricole soient :

1) Pour la liste Mouvement Citoyen pour le Renouveau de Coulounieix-Chamiers :

- Monsieur Francis CORTEZ, Titulaire,
- Mme Joëlle CONTIE, Suppléante.

2) Pour la liste Coulounieix-Chamiers, Solidaire, une Ville pour tous :

- Monsieur Michel DASSEUX.

Il est proposé par ailleurs que les délégués au Conseil Intérieur du Lycée Agricole soient :

1) Pour la liste Mouvement Citoyen pour le Renouveau de Coulounieix-Chamiers :

- Mme Joëlle CONTIE, Titulaire,
- Monsieur Francis CORTEZ, Suppléant.

2) Pour la liste Coulounieix-Chamiers, Solidaire, une Ville pour tous :

- Monsieur Michel DASSEUX.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer.

L'élection fait apparaître les résultats suivants pour les deux instances :

- Monsieur Francis CORTEZ, 22 voix,
- Madame Joëlle CONTIE, 22 voix,
- Monsieur Michel DASSEUX, 6 voix.

Le Conseil Municipal :

- **Nomme**, comme délégués au Conseil d'Administration du Lycée Agricole : Monsieur Francis CORTEZ, Titulaire, Mme Joëlle CONTIE, Suppléante,
- **Nomme**, comme délégués au Conseil Intérieur du Lycée Agricole : Mme Joëlle CONTIE, Titulaire et Monsieur Francis CORTEZ, Suppléant,
- **Charge** Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

DELEGUES A LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'EQUIPEMENT COMMERCIAL

Rapporteur : Monsieur Bernard BARBARY

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal que les délégués à la Commission Départementale d'Équipement Commercial soient :

- Monsieur Jean-Pierre ROUSSARIE,
- Monsieur Bernard BARBARY,
- Monsieur Yves LE ROUZIC.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré 22 voix pour et 6 abstentions :

- **Nomme**, comme délégués à la Commission Départementale d'Équipement Commercial : Monsieur Jean-Pierre ROUSSARIE, Monsieur Bernard BARBARY, Monsieur Yves LE ROUZIC.
- **Charge** Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE COULOUNIEIX-RAZAC

Rapporteur : Monsieur Bernard BARBARY

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal que les délégués au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Coulounieix-Razac soient :

1) Pour la liste Mouvement Citoyen pour le Renouveau de Coulounieix-Chamiers :

- Monsieur Jean-Pierre ROUSSARIE,
- Monsieur Yves LE ROUZIC.

2) Pour la liste Coulounieix-Chamiers, Solidaire, une Ville pour tous :

- Madame Arlette ESCLAFFER,
- Monsieur Patrick CAPOT.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer.

L'élection fait apparaître les résultats suivants :

- Monsieur Jean-Pierre ROUSSARIE 22 voix,
- Monsieur Yves LE ROUZIC, 22 voix,
- Madame Arlette ESCLAFFER, 6 voix,
- Monsieur Patrick CAPOT, 6 voix.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

- **Nomme**, comme délégués au S.I.A.E.P. : Monsieur Jean-Pierre ROUSSARIE et Monsieur Yves LE ROUZIC.
- **Charge** Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

DELEGUES AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE LA DORDOGNE

Rapporteur : Monsieur Bernard BARBARY

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal que les délégués au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne, soient :

1) Pour la liste Mouvement Citoyen pour le Renouveau de Coulounieix-Chamiers :

- Monsieur Jean-Pierre ROUSSARIE, Titulaire,
- Monsieur Francis CORTEZ, Titulaire,
- Monsieur Bernard BARBARY, Suppléant,
- Monsieur Jean-François MARTINEAU, Suppléant.

2) Pour la liste Coulounieix-Chamiers, Solidaire, une Ville pour tous :

- Madame Arlette ESCLAFFER, Titulaire,
- Monsieur Hamid EL MOUEFFAK, Titulaire,
- Monsieur Michel DASSEUX, Suppléant,
- Monsieur Patrick CAPOT, Suppléant.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer.

L'élection fait apparaître les résultats suivants :

- Monsieur Jean-Pierre ROUSSARIE, 22 voix,
- Monsieur Francis CORTEZ, 22 voix,
- Monsieur Bernard BARBARY, 22 voix,
- Monsieur Jean-François MARTINEAU, 22 voix,
- Madame Arlette ESCLAFFER, 6 voix,
- Monsieur Hamid EL MOUEFFAK, 6 voix,
- Monsieur Michel DASSEUX, 6 voix,
- Monsieur Patrick CAPOT, 6 voix.

Le Conseil Municipal :

- **Nomme**, comme délégués au S.D.E de la Dordogne. : Monsieur Jean-Pierre ROUSSARIE, titulaire, Monsieur Francis CORTEZ, titulaire, Monsieur Bernard BARBARY, suppléant, Monsieur Jean-François MARTINEAU, suppléant.
- **Charge** Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

DELEGUES A L'ASSOCIATION D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE D'AQUITAINE

Rapporteur : Monsieur Bernard BARBARY

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal que les délégués à l'Association d'Action Sanitaire et Sociale d'Aquitaine, soient :

- 1) Pour la liste Mouvement Citoyen pour le Renouveau de Coulounieix-Chamiers :
 - Madame Sylvie MARSAUD, Titulaire,
 - Madame Aurélie BLANCHET, Suppléante.
- 2) Pour la liste Coulounieix-Chamiers, Solidaire, une Ville pour tous
 - Monsieur Michel DASSEUX, Titulaire,
 - Monsieur Jean-Paul TREMPIL, Suppléant.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer.

L'élection fait apparaître les résultats suivants :

- Madame Sylvie MARSAUD, 22 voix,
- Madame Aurélie BLANCHET, 22 voix,
- Monsieur Michel DASSEUX, 6 voix,
- Monsieur Jean-Paul TREMPIL, 6 voix,

Le Conseil Municipal :

- **Nomme**, comme délégués à l'A.A.S.S.A. : Madame Sylvie MARSAUD, Titulaire, Madame Aurélie BLANCHET, Suppléante.
- **Charge** Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

DELEGUES AU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE

Rapporteur : Monsieur Bernard BARBARY

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal que les délégués au Conservatoire à rayonnement Départemental de la Dordogne, soient :

- 1) Pour la liste Mouvement Citoyen pour le Renouveau de Coulounieix-Chamiers :
 - Madame Joëlle CONTIE, Titulaire,
 - Madame Anne-Marie LACARTE, Suppléante.
- 2) Coulounieix-Chamiers, Solidaire, une Ville pour tous :
 - Monsieur Jean-Paul TREMPIL, Titulaire,
 - Madame Arlette ESCLAFFER, Suppléante.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer.

L'élection fait apparaître les résultats suivants :

- Madame Joëlle CONTIE, 22 voix,
- Madame Anne-Marie LACARTE, 22 voix,
- Monsieur Jean-Paul TREMPIL, 6 voix,
- Madame Arlette ESCLAFFER, 6 voix.

Le Conseil Municipal :

- **Nomme**, comme délégués au Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne : Madame Joëlle CONTIE, Titulaire et Madame Anne-Marie LACARTE, Suppléante.

- **Charge** Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

DELEGUES A L'ASSOCIATION « LE PARI D'UN BON DEPART »

Rapporteur : Monsieur Bernard BARBARY

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal que les délégués à l'Association « Le Pari d'un Bon Départ » soient :

- 1) Mouvement Citoyen pour le Renouveau de Coulounieix-Chamiers :
 - Madame Joëlle CONTIE,
 - Madame Claude DERAMCHI,
 - Madame Aurélie BLANCHET.
- 2) Coulounieix-Chamiers, Solidaire, une ville pour tous :
 - Madame Ginette UROZ,
 - Monsieur Hamid EL MOUEFFAK,
 - Monsieur Patrick CAPOT.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer.

L'élection fait apparaître les résultats suivants :

- Madame Joëlle CONTIE, 22 voix,
- Madame Claude DERAMCHI, 22 voix,
- Madame Aurélie BLANCHET, 22 voix,
- Madame Ginette UROZ, 6 voix,
- Monsieur Hamid EL MOUEFFAK, 6 voix,
- Monsieur Patrick CAPOT, 6 voix.

Le Conseil Municipal :

- **Nomme**, comme délégués à l'Association « Le Pari d'un Bon départ » : Madame Joëlle CONTIE, Madame Claude DERAMCHI et Madame Aurélie BLANCHET.
- **Charge** Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

DELEGUES A LA CAISSE DES ECOLES

Rapporteur : Monsieur Bernard BARBARY

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal que les délégués à la Caisse des Ecoles, soient :

- 1) Pour la liste Mouvement Citoyen pour le Renouveau de Coulounieix-Chamiers :
 - Madame Joëlle CONTIE, Titulaire,
 - Madame Aurélie BLANCHET, Titulaire,
 - Madame Anne-Marie LACARTE, Suppléante,
 - Madame Claude DERAMCHI, Suppléante.
- 2) Pour la liste Coulounieix-Chamiers, Solidaire, une Ville pour tous :
 - Madame Ginette UROZ,
 - Monsieur Jean-Paul TREMPIL.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer.

L'élection fait apparaître les résultats suivants :

- Madame Joëlle CONTIE, 22 voix,
- Madame Aurélie BLANCHET, 22 voix,
- Madame Anne-Marie LACARTE, 22 voix,
- Madame Claude DERAMCHI, 22 voix
- Madame Ginette UROZ, 6 voix,
- Monsieur Jean-Paul TREMPIL, 6 voix.

Le Conseil Municipal :

- **Nomme**, comme délégués à la Caisse des Ecoles : Madame Joëlle CONTIE, Titulaire, Madame Aurélie BLANCHET, titulaire, Madame Anne-Marie LACARTE, Suppléante, Madame Claude DERAMCHI, Suppléante.
- **Charge** Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

DELEGUES A LA COMMISSION PARITAIRE DE LA STRUCTURE MULTI-ACCUEIL « MAISON DU PETIT PRINCE »

Rapporteur : Monsieur Bernard BARBARY

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal que les délégués à la Commission Paritaire de la structure Multi-Accueil « Maison du Petit Prince », soient :

- 1) Pour la liste Mouvement Citoyen pour le Renouveau de Coulounieix-Chamiers :
 - Madame Aurélie BLANCHET, Titulaire,
 - Madame Danièle LEFEUVRE, Suppléante.
- 2) Pour la liste Coulounieix-Chamiers, Solidaire, une Ville pour tous :
 - Madame Ginette UROZ, Titulaire,
 - Monsieur Jean-Paul TREMPIL, Suppléant.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer.

L'élection fait apparaître les résultats suivants :

- Madame Aurélie BLANCHET, 22 voix,
- Madame Danièle LEFEUVRE, 22 voix,
- Madame Ginette UROZ, 6 voix
- Monsieur Jean-Paul TREMPIL, 6 voix.

Le Conseil Municipal :

- **Nomme**, comme délégués à la Commission Paritaire de la structure Multi-Accueil « Maison du Petit Prince » : Madame Aurélie BLANCHET, titulaire et Madame Danièle LEFEUVRE, Suppléante.
- **Charge** Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

DELEGUES AU RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES INTERCOMMUNAL

Rapporteur : Monsieur Bernard BARBARY

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal que les délégués au Relais d'Assistantes Maternelles Intercommunales, soient :

- 1) Pour la liste Mouvement Citoyen pour le Renouveau de Coulounieix-Chamiers :
 - Madame Danièle LEFEUVRE, Titulaire.
 - Madame Aurélie BLANCHET, Suppléante,
- 2) Coulounieix-Chamiers, Solidaire, une Ville pour tous :
 - Madame Ginette UROZ, Titulaire,
 - Monsieur Jean-Paul TREMPIL, Suppléant.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer.

L'élection fait apparaître les résultats suivants :

- Madame Danièle LEFEUVRE, 22 voix,
- Madame Aurélie BLANCHET, 22 voix,
- Madame Ginette UROZ, 6 voix,
- Monsieur Jean-Paul TREMPIL, 6 voix.

Le Conseil Municipal :

- **Nomme**, comme délégués au Relais d'Assistantes Maternelles Intercommunal : Madame Danièle LEFEUVRE, Titulaire, Madame Aurélie BLANCHET, Suppléante.
- **Charge** Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

DELEGUES A LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE DU CENTRE DE VALORISATION DES DECHETS DE LA RAMPINSOLLE.

Rapporteur : Monsieur Bernard BARBARY

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal que les délégués à la commission Locale d'Information et de Surveillance du Centre de Valorisation des déchets de la Rampinsolle exploité par le SMD3, soient :

- 1) Pour la liste Mouvement Citoyen pour le Renouveau de Coulounieix-Chamiers :
 - Monsieur Francis CORTEZ, Titulaire.
 - Monsieur Jean-François MARTINEAU, Suppléant,
- 2) Pour la liste Coulounieix-Chamiers, Solidaire, une Ville pour tous :
 - Madame Arlette ESCLAFFER, Titulaire,
 - Monsieur Patrick CAPOT, Suppléant.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer.

L'élection fait apparaître les résultats suivants :

- Monsieur Francis CORTEZ, 22 voix,
- Monsieur Jean-François MARTINEAU, 22 voix,
- Madame Arlette ESCLAFFER, 6 voix,
- Monsieur Patrick CAPOT, 6 voix.

Le Conseil Municipal :

- **Nomme**, comme délégués à la commission Locale d'Information et de Surveillance du Centre de Valorisation des déchets de la Rampinsolle exploité

par le SMD3 : Monsieur Francis CORTEZ, Titulaire et Monsieur Jean-François MARTINEAU, Suppléant.

- **Charge** Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

DELEGUES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE SOCIAL

Rapporteur : Monsieur Bernard BARBARY

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal que les délégués au Conseil d'Administration du Centre Social, soient :

- 1) Pour la liste Mouvement Citoyen pour le Renouveau de Coulounieix-Chamiers :
 - Madame Joëlle CONTIE,
 - Madame Claude DERAMCHI,
 - Madame Aurélie BLANCHET.
- 2) Pour la liste Coulounieix-Chamiers, Solidaire, une Ville pour tous :
 - Monsieur Patrick CAPOT,
 - Monsieur Jean-Paul TREMPIL,
 - Monsieur Hamid EL MOUEFFAK.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer.

L'élection fait apparaître les résultats suivants :

- Madame Joëlle CONTIE, 22 voix,
- Madame Claude DERAMCHI, 22 voix,
- Madame Aurélie BLANCHET, 22 voix
- Monsieur Patrick CAPOT, 6 voix,
- Monsieur Jean-Paul TREMPIL, 6 voix,
- Monsieur Hamid EL MOUEFFAK, 6 voix.

Le Conseil Municipal :

- **Nomme**, comme délégués au Conseil d'Administration du Centre Social : Madame Joëlle CONTIE, Madame Claude DERAMCHI et Madame Aurélie BLANCHET.
- **Charge** Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

Mr Michel DASSEUX fait remarquer qu'il n'a pas été désigné de représentants pour :

- l'I.M.E
- le C.T.P

Ils seront donc désignés lors de la séance du 10 avril prochain.

CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Rapporteur : Monsieur Bernard BARBARY

Il est rappelé qu'après l'installation d'un Conseil Municipal, il peut être créé des commissions municipales.

La composition de ces commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale. Il est précisé que la désignation des membres des commissions feront l'objet d'un vote au scrutin secret.

Au vu de ces éléments, il est proposé de créer huit commissions composées de dix membres chacune. La composition ainsi que la nature de ces commissions font l'objet d'une pièce annexe à la délibération.

Après lecture des membres composant chaque commission, il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer.

L'élection fait apparaître les résultats suivants :

- Commission Vie Scolaire et Périscolaire, 28 voix,
- Commission Finances, Ressources Humaines, Politique de la Ville, 28 voix,
- Commission Action Sociale, Solidarité et Petite Enfance, 28 voix,
- Commission Développement Culturel et Jumelage, 28 voix,
- Commission Développement Durable et Cadre de Vie, 28 voix,
- Commission Jeunesse, Sport et Vie Associative, 28 voix,
- Commission Travaux et Urbanisme, 28 voix,
- Commission Développement Economique et Intercommunalité, 28 voix.

Le Conseil Municipal :

- **Arrête** la nature et la composition de chaque commission municipale telles qu'exposées ci-dessus et annexées aux présentes.
- **Charge** Monsieur le Maire, d'accomplir les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

MAINTIEN DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre ROUSSARIE

Afin de ne pas perturber le fonctionnement du Conseil Municipal d'Enfants dans son organisation jusqu'à la fin de l'année scolaire 2007/2008, il est proposé de reconduire dans ses fonctions de coordinatrice du C.M.E. Madame Dominique CROUZAL.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Reconduit** dans ses fonctions Madame Dominique CROUZAL, pour l'année scolaire 2007/2008,
- **Charge** Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

OUVERTURE D'UN POSTE DE RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Monsieur Yves LE ROUZIC

Le projet de délibération initial portait sur la création d'un poste de directeur général des services adjoint, responsable des ressources humaines. Après le débat exposé ci-dessous, il a été décidé de modifier le profil du poste.

DEBAT :

Patrick CAPOT s'interroge sur la nécessité d'une telle création de poste (coût notamment) et pense que le personnel actuel est suffisant et assez compétent pour assurer les tâches liées à cet emploi.

Il précise par ailleurs que réglementairement, le poste de Directeur Général Adjoint n'est pas prévu pour les communes de moins de 10 000 habitants.

L'analyse des besoins internes fait apparaître la nécessité de créer un poste de niveau catégorie A appartenant à la filière administrative. Il est proposé que les caractéristiques du poste soient très précisément les suivantes :

MISSIONS :

- Participer, sous l'autorité de la Directrice Générale des Services et des élus du Conseil de Mairie, au processus de décision en matière de gestion des ressources humaines.
- Conseiller les élus et la direction générale des services en matière d'organisation et de gestion des ressources humaines.
- Concevoir et mettre en cohérence une politique d'optimisation des ressources humaines de la collectivité. Animer et évaluer sa mise en œuvre.
- Conseiller et accompagner les responsables de services en matière de ressources humaines.
- Etablir un diagnostic régulier de la gestion des emplois, des effectifs et des compétences.
- Piloter le dialogue social : préparer les réunions des instances paritaires et mettre en œuvre les décisions collégiales à travers le Comité Technique Paritaire et le Comité d'Hygiène et de Sécurité ; animer le bilan social.
- Informer et communiquer en interne.

PROFIL :

- Qualités relationnelles et rédactionnelles,
- Capacités d'anticipation et d'analyse,
- Sens de l'initiative avéré,
- Discrétion professionnelle, confidentialité et devoir de réserve,
- Formation universitaire supérieure.

Il est demandé aux membres du Conseil municipal de se prononcer sur ces points.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 22 voix pour et 6 abstentions :

- **Approuve** la proposition telle que présentée ci-dessus,
- **Décide** d'ouvrir un poste de responsable des ressources humaines dans les conditions fixées ci-dessus,
- **Charge** Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

MOTION DE SOUTIEN : APPEL DU CONSEIL MUNICIPAL A LA SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE TIBETAIN

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre ROUSSARIE

Le Conseil Municipal, s'associe à l'appel des partis de gauche pour condamner avec la plus grande fermeté la répression des Tibétains par les forces de l'ordre et l'armée Chinoise. Cette répression a fait une dizaine de morts selon le gouvernement Chinois et près d'une centaine selon d'autres sources parmi les moines et civils tibétains.

Les partis de gauche appellent les autorités Chinoises au respect de ses engagements internationaux pris en matière de respect des Droits de l'Homme.

Ils réitèrent leur souhait ardent d'une concertation sur l'avenir du Tibet entre les autorités Chinoises et les responsables Tibétain en exil, et notamment le Dala Laima, dans un esprit de préservation de l'identité culturelle et linguistique du Tibet et développement pour les populations locales.

Les partis de gauche estiment qu'il convient d'envisager tous les moyens de pression internationale, en particulier le boycott de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques en cas de poursuite de la répression contre les Tibétains.

Le Conseil Municipal demande qu'à l'occasion des Jeux Olympiques, moment de paix, au nom des valeurs du sport ne soient pas oubliées toutes les luttes de tous les peuples qui veulent voir aboutir leur droit à la reconnaissance de la Démocratie, de leur Etat, de leur Territoire, partout dans le monde où les Droits de l'Homme sont bafoués.

L'Amitié, la Paix, la Démocratie, entre les nations et les peuples doivent prévaloir.

Le Conseil Municipal propose que le drapeau Tibétain flotte devant la Mairie tant que perdureront les violences actuelles.

Le Conseil Municipal prend acte à l'unanimité de cette motion et l'approuve dans sa rédaction.

REALISATION PAR LE TRESOR PUBLIC D'UNE ANALYSE FINANCIERE

Rapporteur : Monsieur Yves LE ROUZIC

Il est proposé au Conseil Municipal de recourir au service du Trésor Public pour la réalisation d'une analyse financière rétrospective accompagnée d'une analyse prospective relative au budget de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** la proposition telle que présentée ci-dessus,
- **Mandate** les services du Trésor Public pour la réalisation de ces documents,
- **Précise** que cette prestation est gratuite,
- **Charge** Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

La séance est levée à 20 H 25

Parmi le public, un administré s'est étonné de la disparition du panneau de construction de la future médiathèque et souhaite qu'à l'avenir il y ait plus d'informations quant à certains projets.

LE MAIRE,

Jean-Pierre ROUSSARIE

